

Creating our futures

ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners
Conseil européen des Urbanistes



**Comité européen
des régions**

12E GRAND PRIX DE L'URBANISME EUROPEEN 2017 – 2018

**APPEL A CANDIDATURE
&
BROCHURE D'INFORMATION**

AEROPORTS, VILLES ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Informations sur le Grand Prix de l'Urbanisme Européen 2018

Composition du Jury :

Président du Jury:

Alfonso VEGARA, Président de la Fondation Metropol
Grand Prix de l'Urbanisme Européen en 1994, 2006 et 2008, Espagne

Membres:

Kieran MCCARTHY, membre du Comité des Régions, membre de la COTER, Irlande

Isabelle MAES, Policy Officer TEN-T Atlantic Corridor - European Commission DG
Mobility and Transport

François TAMISIER, Architecte en Chef de Groupe ADP, France

Janet ASKEW, ECTP-CEU administrator, Royaume Uni

Dominique LANCRENON, Présidente d'Honneur ECTP-CEU, France

Villes Aéroports

Le Conseil Européen des Urbanistes considère l'importance des Villes Aéroports dans le développement des aires métropolitaines depuis le début du 20^è siècle.

L'aviation et l'urbanisme se sont développés en parallèle depuis 1 siècle et jouent ensemble un rôle majeur pour l'avenir de la société humaine.

L'un et l'autre peuvent être considérés dans leur rôle de polarisation des activités humaines et de diffusion planétaire des cultures et des spécificités locales.

A travers le 12^è Grand Prix de l'Urbanisme Européen, le Conseil Européen des Urbanistes souhaite récompenser les meilleurs projets, réalisés ou en cours de réalisation, recherches et prospectives qui montrent comment l'urbanisme intègre les aéroports dans le développement des villes, métropoles et régions.

Le Grand Prix de l'Urbanisme Européen permet au Conseil Européen des Urbanistes de valoriser la mise en application concrète pour les territoires de la Charte de l'Urbanisme Européen qu'il a approuvé en avril 2013 à Barcelone.

Critères et procédure de sélection

Les projets seront considérés sur les 3 aspects suivants :

1. Urbanisme stratégique
2. Mobilité Intelligente dans les villes et territoires
3. L'efficacité énergétique et l'aménagement du territoire

L'ECTP-CEU recommande de soumettre dans un premier temps votre candidature à votre association d'urbanistes nationale, membre du ECTP-CEU, afin de le faire valider. Voir liste sur le site de l'ECTP-CEU – 'Membres'

Date butoir pour la remise des projets : **31 Mars 2018**

Les candidatures sont à envoyer à l'ECTP-CEU en format électronique :
secretariat@ectp-ceu.eu

La Cérémonie de Remise des Prix aura lieu à Roissy Charles de Gaulle, Maison de l'Environnement et du Développement Durable, le 18 mai 2018

Une présentation est organisée le 25 septembre 2018 au Comité des Régions à Bruxelles, en présence des élus de la COTER.

**Le jury considèrera les projets au regard des 3 aspects :
Quelles réponses innovantes apportent-ils au regard de :**

1. L'Urbanisme stratégique
2. La Mobilité Intelligente dans les villes et territoires
3. L'efficacité énergétique et l'aménagement du territoire

1- Urbanisme stratégique	2- Mobilité Intelligente dans les villes et territoires	3- L'efficacité énergétique et l'aménagement du territoire
<i>CONTENU</i>		
<p>Qualité et innovation dans le processus de planification entre les réalisations et les objectifs.</p> <p>Comment les obstacles ont été surmontés au cours du processus.</p> <p>Adaptation des politiques de planification et de développement de la participation des citoyens conduisant à une meilleure efficacité dans le processus de planification.</p> <p>Démontrer l'efficacité de la planification stratégique renforçant le développement économique et la qualité de vie de toute la communauté.</p>	<p>Démontrer le rôle de l'urbanisme dans l'amélioration de l'accessibilité dans les villes et territoires, et avec leurs aéroports.</p> <p>Amélioration des espaces piétonniers, des pistes cyclables et des transports en commun.</p> <p>Améliorer le rôle de partage des espaces publics et l'accès équitable pour tous.</p> <p>Amélioration de réelles innovations ou de nouvelles idées avec de réelles alternatives pour sortir de la gestion du trafic conventionnelle.</p>	<p>Démontrer le rôle de l'aménagement du territoire soutenant pro activement l'adoption / le déploiement de solutions d'énergie renouvelable / durable à travers l'intégration de la gestion des changements climatiques.</p> <p>Démontrer les développements attendus pour réduire significativement l'empreinte carbone de la ville aéroport et à quelles échéances.</p> <p>Qualité de l'intégration entre les enjeux de la gestion de la transition énergétique et de l'urbanisme.</p>
<p>Application des principes du développement durable ; le développement et la réalisation de solutions durables ; l'amélioration de l'environnement et de tout bénéfice économique et social identifiable résultant de la réalisation en termes de bien-être humain ou d'une plus grande efficacité.</p>		
<p>L'originalité et l'innovation de la réalisation ou de l'approche ; de nouvelles méthodes, innovation dans le système de financement ; la participation des citoyens dans l'intégration des politiques d'urbanisme et propositions de solutions durables.</p>		

COMPÉTENCES

La qualité du travail professionnel dans la conception, la communication, la coopération, le développement des concepts d'urbanisme ou dans l'application des techniques d'urbanisme directement liées au développement durable.

OUTILS de REFERENCE

La mesure dans laquelle le système peut servir de référence et transférables à d'autres projets ailleurs (dans le même pays ou à travers l'Europe), ou comme bases pour le développement de nouveaux systèmes de références. .

L'implication effective des urbanistes à intégrer de jeunes urbanistes dans le projet et la démonstration de la valeur ajoutée apportée au projet de ce fait.

L'engagement effectif des urbanistes avec les groupes sociaux, les politiciens et les acteurs locaux conduisant à une meilleure prise de conscience et le soutien au développement durable.



Composition des Dossiers de candidature :

Chaque candidature doit inclure :

1. Une description écrite détaillée de la candidature en anglais **et** en français. La description ne doit pas dépasser quatre pages A4 (par langue) comprenant le titre, tableaux et références.
2. Une version haute résolution d'un panneau couleur en format 80 X 150 cm (80 cm de large, 150 cm de haut), fournissant une explication claire, un emplacement détaillé et des illustrations détaillées en **anglais**. Le fichier en haute résolution est nécessaire pour être imprimé et servir au jury et aux expositions qui seront ensuite organisées avec la Fondation Metropoli, le Groupe ADP et le Comité des Régions.
Le fichier envoyé sera:
 - en jpg, tiff ou pdf
 - en CMJN (CMJN)
 - minimum 150 ppi, de préférence 300 ppi.
 - Veillez à ne pas utiliser une police de caractères trop petite.
3. Tout le matériel (le panneau format 80X 150 cm, la description écrite et les informations) doit être placé dans un fichier zip téléchargeable et l'adresse Web (URL) fournie lors de la soumission.
Un envoi du type 'wetransfert' est également accepté.
4. Le Formulaire de candidature, contenant :
 - a. Toutes les informations sur le projet
 - b. Le nom de(s) urbaniste(s) professionnel(s) ou de l'équipe impliqué(s) dans le projet, le nom des autorités qui ont financé le projet, le nom du responsable (ex. directeur général, maire ou président régional) et le directeur général de l'urbanisme
 - c. Un CV d'expert synthétique
 - d. Une description synthétique du projet
 - e. La démonstration de la contribution de jeunes urbanistes (moins de 38 ans)
5. Le justificatif de paiement des frais d'inscription.



Dates limites :

Toutes les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **31 Mars 2018**

Le Grand Prix est ouvert à tous les urbanistes et municipalités des 47 pays du Conseil de l'Europe.

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription au Grand Prix de l'Urbanisme Européen 2017-2018 varie selon si elle est envoyée directement ou si elle est approuvée par un membre de l'ECTP-CEU (association urbaniste nationale).

Envoyée directement : 500,00 €
Si approuvée par un membre de l'ECTP-CEU: 250,00 €

L'approbation par le membre ECTP-CEU (association urbaniste nationale) peut être stipulée sur le formulaire d'inscription ou confirmé par échange de courriels.

Le paiement doit être effectué par virement bancaire à:

Nom de la banque:	ING Banque
Numéro de compte (IBAN):	BE56 3100 0708 1288
Nom du compte:	Conseil Européen des Urbanistes
Code BIC:	BBRUBEBB



Le Grand prix :

L'ECTP-CEU présentera des Certificats d'attribution aux lauréats. Le Jury attribuera des prix aux dossiers répondant brillamment aux critères de jugement. Les Prix seront attribués à la fois aux autorités responsables et au(x) urbaniste(s) professionnel(s) impliqué(s) dans le projet.

L'ECTP-CEU répartira un prix de 5000 € aux meilleurs projets présentés.

La Cérémonie officielle de remise des Prix se déroulera le 18 mai 2018 à la maison de l'Environnement et du Développement durable de Roissy Charles de Gaulle.

Une présentation sera organisée le 25 septembre 2018 au Comité des Régions à Bruxelles. L'ECTP-CEU, le Comité des Régions, la Fondation Metropoli, le Groupe ADP assureront une large couverture médiatique de cet événement et de ses lauréats.

Une publication spécifique sera diffusée sur la sélection du 12^e Grand Prix de l'Urbanisme Européen.

Chaque lauréat bénéficiera d'une publication du projet dans la lettre d'information du Comité des Régions.

La propriété des résultats appartient exclusivement à l'ECTP-CEU et la diffusion des résultats sera exclusivement gérée par le Comité Exécutif de l'ECTP-CEU.

Informations complémentaire :

Pour plus d'information sur les précédentes éditions et pour recevoir le formulaire d'inscription, merci de contacter les Associations ou Instituts nationaux membres de l'ECTP-CEU.

Voir infos à l'adresse suivante : www.ectp-ceu.eu
e-mail ECTP-CEU : secretariat@ectp-ceu.eu

LE GRAND PRIX DE L'URBANISME EUROPEEN

EST PROPOSE ET ORGANISE PAR ECTP-CEU

Creating our futures

ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners
Conseil européen des urbanistes

CETTE 12^{EME} EDITION BENEFICIE DU SOUTIEN DE

TTT FUNDACION METROPOLI

Metropoli Foundation



ADP Group



European Committee
of the Regions

Committee of the Regions